

REVUE DE PRESSE

service communication



Paris-Normandie

Publié le 31/01/25

AGENDA

DEMAIN

Le Petit-Quevilly

Foire à tout intérieure

Foire à tout intérieure le week-end du 15 et 16 février de 9 h à 17 h 30 salle des fêtes « L'Astrolabe ». Inscriptions exposants : aujourd'hui et le 02 février de 10 h à 14 h à l'association d'assistantes maternelles « Les Fripouilles », 3 rue Pasteur - 76140 Le Petit Quevilly. Tarifs, infos : 06 16 79 09 04. Restauration rapide. Parking. Entrée gratuite pour les visiteurs.

Musique avec Satie

Interprétations de plusieurs musiques d'Erik Satie par les élèves de l'EMMDT à 15 h à la médiathèque. Entrée libre. Tout public.

Atelier : découverte du maestro

Sur deux compositions d'Érik Satie, le maestro propose des arrangements musicaux originaux avec lesquels vous allez pouvoir jouer en les modelant à votre idée. Nul besoin d'être musicien, vous pouvez venir composer seul, à deux ou même à cinq joueurs. Avec Vincent Rouyer, musicologue de 10 h 30 à 12 h 30 à la médiathèque. Tout public. Entrée libre.

Débat

La section PCF de Petit-Quevilly vous invite à la 8^{ème} édition des « 10 h de l'humain d'abord » à partir de 14 h à l'Astrolabe. Débat, lecture théâtralisée, stands associatifs, coin seconde main, repas fraternel à 19 h 30 (16 € adultes et 8 € enfants) karaoké, soirée dansante. Réservations : 06 70 88 13 99.

Paris-Normandie

Collecte des biodéchets dans la métropole de Rouen : un an après, quel bilan ?

En janvier 2024, l'expérimentation du tri des biodéchets dans la métropole était lancée à Sotteville-lès-Rouen. Un an après, le bilan est jugé satisfaisant et le dispositif va s'étendre dans les autres communes.

Par Jérémie Chatet

Publié: 30 Janvier 2025 à 19h05

Ce sont des bacs collectifs reconnaissables à leur couleur marron, qui ont essaimé en un an aux quatre coins de Sotteville-lès-Rouen. Ils sont destinés à la collecte des [biodéchets](#), c'est-à-dire tout ce qui regroupe les déchets alimentaires ou « déchets de cuisine et de table » tels que les restes de repas, de préparations (épluchures), ou les produits périmés non consommés.

Le 29 janvier 2024, Sotteville-lès-Rouen était la [première commune](#) de la métropole de Rouen à proposer à ses habitants de trier les biodéchets. 25 bacs collectifs étaient implantés et des bioseaux d'une capacité de 7 litres distribués à 3 000 foyers. Et cette interrogation : les habitants allaient-ils jouer le jeu ?

30 tonnes en un an

« Au bout de quelques mois, on était au-dessus des objectifs fixés et au bout d'un an le succès ne se dément pas », affirme Alexis Ragache, le maire de Sotteville-lès-Rouen. Sur 850 collectes effectuées par les services de la Métropole, *« seulement une quarantaine n'a pu se faire car les déchets n'étaient pas des biodéchets, précise le maire. On a vu l'engouement des habitants lors de la distribution des bioseaux. Au début on faisait du porte à porte, aujourd'hui il y a une vraie demande. Les concitoyens font preuve de civisme, il y a une vraie conscience des enjeux environnementaux »*. En un an, près de 30 tonnes ont été ainsi ramassées.

Je trouve ça pas mal. Je descends mes huit étages et je trimballe mon seau à travers la cour et je le déverse

Nicole

« J'y mets surtout des épluchures de légumes, témoigne Jacqueline, une habitante du quartier Mendès-France, concerné par le tri des biodéchets. Il me faut une semaine pour remplir le bioseau. » « Je trouve ça pas mal, apprécie Nicole une riveraine du même quartier. Je descends mes huit étages et je trimballe mon seau à travers la cour et je le déverse. Principalement des coquilles d'œufs, des épluchures... » Seul désagrément, « j'ai désormais quatre poubelles chez moi, ça me fait beaucoup dans ma cuisine ».



D'ici fin 2025, la commune de Sotteville-lès-Rouen comptera 71 bacs collectifs - Paris Normandie

Le Grand-Quevilly ensuite

Et après ? Fin 2024, la Métropole, en lien avec la Ville de Sotteville-lès-Rouen a choisi de développer le nombre de points de collectes dans la commune. 23 supplémentaires ont été ajoutées. Une nouvelle vague d'installations de 25 points est prévue d'ici mars/avril 2025. Ce qui portera à 71 le nombre total de bacs collectifs. *« Il y aura un maillage très conséquent sur la ville fin 2025, constate Alexis Ragache. L'objectif est d'irriguer. La cuisine centrale a été dotée de bacs de collecte et on travaille avec les écoles sur la question de la valorisation des biodéchets. »*

Alors que le tri des biodéchets est devenu [obligatoire](#) depuis le 1er janvier 2024, quid des autres communes de la métropole ? Le tri va y être déployé progressivement d'ici 2027 assure la Métropole de Rouen qui indique : *« parmi l'ensemble des communes envisagées, Le Grand-Quevilly est la plus avancée et pourrait bénéficier des premières implantations de colonnes à l'été 2025 ».*

Paris-Normandie

En Normandie, le cyberharcèlement continue ses ravages chez les jeunes et les femmes

Que ce soit à l'école ou dans la sphère familiale, le cyberharcèlement touche tout le monde sans distinction d'âge, de sexe ou de milieu. Formés depuis 2021 pour lutter contre, les gendarmes de Normandie souhaitent une meilleure sensibilisation des enfants et des parents.



31 % des jeunes victimes de cyberharcèlement reconnaissent avoir pensé au suicide -
Ministère de l'Intérieur / F. BALSAMO
Par Dorothee Brimont
Publié: 30 Janvier 2025 à 20h44

« *Propos ou comportements répétés, par un individu ou un groupe d'individus, au moyen de formes de communication électroniques ayant pour objet ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime se traduisant par une altération de sa santé physique, mentale et sociale.* » Voilà la définition du cyberharcèlement retenue par la gendarmerie de Normandie. Ce phénomène récent est pris très au sérieux par les forces de l'ordre.

67 % des 8-10 ans inscrits sur les réseaux sociaux

Concernant les plus jeunes, [une étude d'e-enfance](#), parue en juin 2023, révèle « *qu'en 2 ans, le nombre d'enfants de 8 à 10 ans inscrits sur les réseaux sociaux a plus que doublé. Ils sont désormais 67 % à les fréquenter alors que les réseaux sociaux ne sont pas censés être accessibles avant l'âge de 13 ans* ». Un phénomène également constaté par la gendarmerie de Seine-Maritime. L'adjudant-chef Mathieu Vigneron, commandant de la Maison de protection des familles, insiste « *aujourd'hui, ce sont en moyenne trois élèves par classe au primaire qui sont victimes de cyberharcèlement contre deux en collège et un en lycée* ».

Pour lutter contre cette épidémie, la prévention auprès des plus jeunes reste la meilleure arme. « [Il est important d'accompagner les enfants](#) et leur montrer l'exemple. L'idéal serait qu'ils soient sensibilisés avant qu'ils aient accès aux écrans, avant le CM1 ou le CM2. » Pour le militaire, le constat est clair, « *la maturité numérique est évaluée à 15 ans mais ils sont tous sur les réseaux sociaux à 10 ans. Ils ont accès à tout sans explication.* » Il insiste. « *Avec une régulation, ça ne pose pas de problème. Sans, ça se complique.* »

Des peines lourdes même pour les mineurs

L'une des premières questions que doit se poser l'enfant, « *quand vous likez une vidéo, est-ce que vous aimeriez être à la place de la personne ? Le but, c'est de les faire réfléchir et lutter contre l'effet de groupe car même s'ils ne font pas l'action de départ, [en likant ils deviennent complices](#) » ». Et les peines sont conséquentes : entre 1 et 3 ans de prison selon l'âge de la victime et de l'auteur et des amendes entre 7 500 et 45 000 €. Les conséquences chez les victimes sont dramatiques et peuvent conduire au pire.*

Il ne faut pas oublier les parents, « *il faut également qu'ils soient sensibilisés et qu'ils [montrent le bon exemple](#) » ». Cette même étude indique que « *70 % des parents n'ont pas l'impression d'avoir un contrôle des usages* ». Or, « *dès qu'il y a une possibilité de communication, les pédocriminels sont présents. Notamment sur les chats des jeux en ligne* », rappelle l'adjudant-chef. « *C'est simple, dès qu'un enfant est connecté seul dans sa chambre, il est dans la jungle* ». Même si le cyberharcèlement touche les filles comme les garçons, « *chez les jeunes femmes, il est souvent relatif à la sexualité* ».*

Le cyberharcèlement omniprésent dans les violences intrafamiliales

De son côté, l'adjudante-chef Sandra Leroy contrôle et suit les violences intrafamiliales en Seine-Maritime. « *On en voit de plus en plus. La violence s'accompagne souvent de cyberharcèlement, notamment au moment des ruptures amoureuses. En moyenne, 9 femmes sur 10 victimes de violences conjugales ont également subi des cyberviolences.* » Ça permet à l'auteur de maintenir un lien avec sa victime, « *il continue de la contrôler et de la blesser* ». Et les méthodes sont redoutables, « *ils vont chercher par n'importe quel moyen à accéder à leur victime. Par exemple, ça va être un message de menace laissé à l'occasion d'un virement bancaire. C'est vicieux, latent et ça empêche la reconstruction de la personne* ».

Applications d'espionnage, utilisation frauduleuse de comptes, création de montage photos... tout est bon pour maintenir le lien. Il n'y a pas d'[outils de dépistage de la cyberviolence](#), « *c'est un mode fonctionnement* ». Les femmes constituent 84 % des victimes de cyberviolence et dans plus d'un cas sur deux, elles sont âgées de moins de 30 ans, selon [un sondage de l'Ipsos](#) mené en 2022.

En 2024, en France, plus 10 000 faits de cyberharcèlement ont été constatés par les forces de l'ordre. Un chiffre qui augmente de 10 à 15 % chaque année. À noter que la majorité des cas de cyberviolence sont inclus dans des procédures plus large de violences faites aux femmes et ne sont donc pas comptabilisés dans ce chiffre.

Paris-Normandie

Épidémies en Normandie : la grippe toujours là, la bronchiolite s'en va

Le bulletin hebdomadaire épidémiologique régional relatif à la surveillance hivernale pour la semaine du 20 au 26 janvier 2025 a été publié le jeudi 30 janvier. Bonne nouvelle : l'épidémie de bronchiolite est terminée. En revanche, la grippe et la gastro frappent toujours.



L'épidémie de grippe frappe toujours en Normandie, notamment chez les moins de 15 ans - Archives BORIS MASLARD

Par la rédaction

Publié: 30 Janvier 2025 à 18h48

Nouveau point de situation en région fait par Santé publique France, pour la semaine du 20 au 26 janvier 2025. Bonne nouvelle : l'épidémie de [bronchiolite](#) est terminée en [Normandie](#). « *L'ensemble des indicateurs sont revenus à des niveaux bas.* » L'épisode aura duré 11 semaines, « *une durée d'épidémie classique* », juge l'agence de santé. Avec « *une intensité inférieure à celles des saisons précédentes* » et « *des indicateurs restés à des niveaux modérés au plus fort de l'épidémie* ».

Le bilan est moins bon en ce qui concerne la [grippe](#). L'épidémie se poursuit avec, toutefois, des dynamiques différentes selon les classes d'âges. « *Après le passage d'un premier pic en début d'année, les indicateurs augmentent à nouveau chez les moins de 15 ans (en médecine de ville et à l'hôpital) tandis qu'ils sont stables (à l'hôpital) ou en diminution (en médecine de ville) chez les plus de 65 ans* », commente Santé publique France qui indique aussi que la part de mortalité des décès avec une mention de grippe parmi les décès certifiés électroniquement se stabilise et se situe à un niveau élevé.

Gastro en hausse

Le bilan est encore moins bon pour les gastroentérites aiguës ! « *L'activité aux urgences augmente pour toutes les classes d'âges.* » L'activité en ville est plus contrastée : c'est stable à modéré chez les plus de 15 ans et en augmentation « *à un niveau toujours modéré* » chez les moins de 15 ans.

Paris-Normandie

Gaz hilarant : la vente de protoxyde d'azote bientôt interdite aux particuliers

Une proposition de loi visant à interdire la vente aux particuliers de protoxyde d'azote, ou gaz hilarant, dont l'usage détourné peut se révéler dangereux, a été adoptée mercredi 29 janvier 2025 en première lecture à l'Assemblée nationale.

Par AFP

Publié: 30 Janvier 2025 à 12h40

« *La consommation récréative de protoxyde d'azote est exponentielle et séduit de plus en plus d'adeptes, notamment chez les jeunes* », a alerté le député de La France insoumise Idir Boumertit, rapporteur de ce texte cosigné par des députés de plusieurs autres groupes, notamment socialiste et écologiste. Une proposition de loi visant à interdire la vente aux particuliers de protoxyde d'azote, ou gaz hilarant, a été adoptée, mercredi 29 janvier 2025, en première lecture par l'Assemblée nationale.

« *Nous sommes aujourd'hui face à un problème majeur de santé publique à grande échelle* », a fait valoir le député. Vendu sous forme de cartouches, ce gaz est utilisé pour les siphons à crème chantilly, ou encore des usages médicaux. Mais dans son usage détourné, il est prisé pour ses effets euphorisants de courte durée. Il est inhalé, le plus souvent via des ballons de baudruche gonflés par ces cartouches ou bonbonnes.

Les risques encourus peuvent être l'asphyxie, la perte de connaissance, des brûlures mais aussi, en cas d'usage répété et/ou à fortes doses, de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques et cardiaques, avertit la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca).

Déjà interdit dans les débits de boissons et tabac

Une loi de mai 2021 interdit la vente de protoxyde d'azote aux mineurs et sa commercialisation dans les débits de boissons et tabac. Mais il est encore en vente libre dans les supermarchés et sur internet.

L'article premier de cette proposition de loi entend ainsi ne plus réserver cette interdiction aux mineurs, et l'étendre à « *l'ensemble des lieux publics et des commerces et en ligne* », à partir du 1er janvier 2026.

Un décret devra déterminer les catégories professionnelles autorisées à en acheter par dérogation, et les circuits de distribution.

Un autre article du texte se concentre sur la prévention, en intégrant le protoxyde d'azote aux séances d'informations annuelles prévues dans les collèges et les lycées sur le cannabis.

En 2021, 5,5 % des élèves de classe de 3e (âgés d'environ de 14 ans) disaient avoir déjà consommé du « proto », pour protoxyde, les garçons deux fois plus souvent que les filles,

selon des données rapportées par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT).

Libération

Prix de l'électricité, du tabac et des péages, livret A, aide aux étudiants... Ce qui change en février 2025

Plusieurs changements vont être appliqués en France, à partir du samedi 1er février 2025. Si nombre d'entre eux touchent à la fiscalité, d'autres concernent la santé ou encore la télévision. «Libé» fait le point sur les nouveautés.



24,4 millions de ménages en France sont concernés par la baisse des prix de l'électricité à partir de ce samedi 1er février. (Jean-Marc Barrère /Hans Lucas. AFP)
par [LIBERATION](#) et [AFP](#) - publié aujourd'hui à 6h05

Quelques changements vont s'opérer en ce premier jour de février, modifiant les habitudes des Françaises et des Français. Baisse des prix de l'électricité, diminution des taux d'intérêt, disparition de certaines chaînes TV... *Libé* fait le point sur les bonnes et moins bonnes nouvelles du mois.

Baisse notable des prix de l'électricité

Les [factures d'électricité](#) des ménages vont diminuer puisque [les prix baisseront de 15 %](#) au 1er février pour 24,4 millions de ménages. Cette baisse concerne tous les abonnés résidentiels et professionnels bénéficiant des tarifs réglementés, ou aux tarifs indexés dessus, [précise le site du gouvernement](#). Pour les autres, qui bénéficient des offres spécifiques comme les heures pleines-heures creuses, la baisse sera de 12,6 % durant les heures creuses et de 14,6 % pendant les heures pleines.

Baisse du taux du livret A

Samedi, [le taux du livret A](#) va baisser et passer de 3 % à 2,4 %. Ce changement «*permettra d'amplifier le mouvement très positif de relance du financement du logement social et des collectivités locales observé depuis plus d'un an*», a affirmé le gouverneur de la Banque de France. Il s'agit de la première baisse du taux du livret A depuis début 2020, lorsqu'il était passé de 0,75 % à 0,5 %. En outre, le Livret d'épargne populaire (LEP), destiné aux personnes ayant des revenus modestes, va aussi voir son taux diminuer de 4 à 3,5 %.

Augmentation des prix du tabac

Le prix du paquet de cigarettes augmente régulièrement et ce mois de février n'échappe pas à la règle. Certaines marques de tabac vont appliquer une nouvelle hausse, pour atteindre

au moins 12,50 euros. Le but, fixé par le Programme national de lutte contre le tabac, est de porter progressivement [le prix du paquet à 13 euros en 2027](#).

Hausse des prix des péages

Le prix des péages va augmenter au 1er février. [La hausse, prévue à 0,92 %](#), peut néanmoins être plus ou moins forte selon votre région, en fonction des concessionnaires d'autoroute. Selon le ministère des Transports, les prix restent inférieurs à l'inflation sur la période de référence (d'octobre 2023 à octobre 2024), estimée à 1,1 %. Par ailleurs, la délivrance d'un certificat d'immatriculation (carte grise) est soumise au paiement de taxes et redevance. Le 1er février 2025, la taxe passera en région Bretagne de 55 à 60 €, en Grand Est de 48 à 60 €, à la Réunion, de 51 à 57 €.

Coup de pouce pour les courses des étudiants

Une carte prépayée dématérialisée sera attribuée à partir de samedi 1er février 2025 à 100 000 étudiants éloignés d'une offre à tarif modéré dans un restaurant universitaire Crous ou conventionné. Son montant sera de 20 à 50 euros, suivant la situation de la personne, et à utiliser dans les commerces d'alimentation, précise le site [service-public.fr](#).

Interdiction de certaines intelligences artificielles

A compter du dimanche 2 février 2025, le règlement européen sur l'intelligence artificielle interdit les systèmes d'IA présentant des risques inacceptables, tels que la manipulation inconsciente ou la notation sociale. Ces interdictions visent à garantir le respect des normes et des valeurs fondamentales européennes, rappelle [le site du gouvernement](#).

Début du bigbang des chaînes télé

Le 28 février, [les chaînes C8 et NRJ 12 vont disparaître de la TNT](#), en vertu de la décision de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique. Un grand chambardement des canaux va ensuite avoir lieu, avec, début juin, l'arrivée de nouvelles chaînes ainsi que [la modification des numéros d'autres déjà existantes](#).

Prolongement de la campagne de vaccination

Face aux [ravages de la grippe cet hiver](#), la campagne de vaccination est prolongée d'un mois. Initialement prévue pour prendre fin le 31 janvier, [elle se poursuivra jusqu'au 28 février](#), ont annoncé les autorités sanitaires. Cette décision intervient dans un contexte de circulation élevée des différents virus respiratoires dans la majorité des régions.

Le Monde

La croissance économique française atteint 1,1 % en 2024, malgré une contraction de l'activité en fin d'année

Le produit intérieur brut a reculé de 0,1 % au dernier trimestre. L'année 2024 se solde par une croissance de 1,1 %, comme en 2023, tandis que l'année 2025 démarre sous de mauvais auspices, avec la remontée du nombre de demandeurs d'emploi.

Par [Béatrice Madeline](#) - Publié hier à 09h45, modifié hier à 11h25

La croissance française [a atteint 1,1 % en 2024](#), comme en 2023, selon les premières estimations publiées jeudi 30 janvier par l'Institut national de la statistique (Insee). C'est bien moins qu'en 2022, où elle avait atteint 2,6 %. Ce résultat, conforme aux prévisions du gouvernement, a pu être atteint grâce aux trois premiers trimestres de l'année, relativement dynamiques, où le produit intérieur brut (PIB) a progressé respectivement de 0,2 %, 0,2 % et 0,4 %. Le dernier trimestre marque une inflexion, avec un PIB qui recule de 0,1 %.

Ce mauvais chiffre est largement redevable, paradoxalement, à l'effet Jeux olympiques, qui ont boosté l'activité économique au troisième trimestre. Sur le plan de la comptabilité nationale, la totalité des retombées en matière de droits télévisés ou de vente de billets ont été intégrées dans l'activité de ce trimestre, ce qui a permis à la consommation des ménages de progresser de 0,6 %. En contraste, le décrochage des trois derniers mois de l'année 2024, qui n'ont pas bénéficié de ce soutien, n'en apparaît donc que plus net.

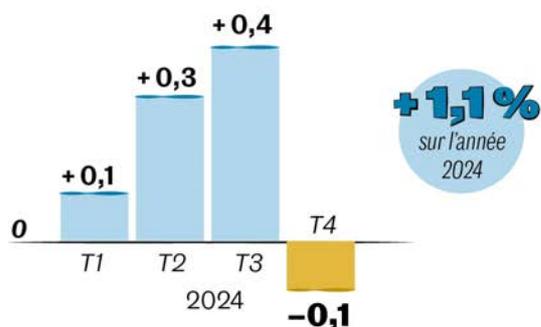
Sur l'ensemble de l'année, la croissance française ne fait pas si mauvaise figure comparativement à l'Allemagne, l'autre poids lourd de l'Europe, en récession depuis deux ans. Mais cela ne signifie pas que les moteurs de l'économie tournent tous à plein, bien au contraire.

« Le plus inquiétant, c'est la composition de la croissance : la consommation publique – qui représente les salaires des fonctionnaires et le coût de fonctionnement des services publics – contribue pour 0,5 point à la progression d'ensemble, c'est presque la moitié », explique Maxime Darmet, économiste senior au sein d'Allianz Trade. Le commerce extérieur, lui, contribue pour 0,9 point à la croissance totale, mais pas pour de bonnes raisons : l'amélioration du déficit n'est redevable qu'à la forte chute des importations, reflet du faible niveau d'activité dans l'Hexagone.

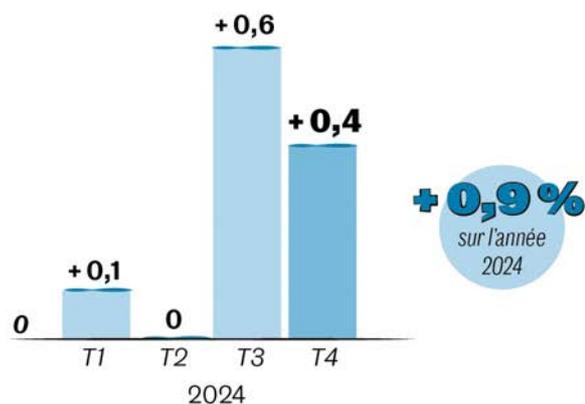
Timidité de la consommation

Les autres moteurs que sont la consommation et l'investissement tournent au ralenti : la demande intérieure ne contribue que pour 0,7 point à la croissance, indique l'Insee. L'investissement total a baissé de 1,5 % sur l'ensemble de l'année, le quatrième trimestre ne marquant pas d'amélioration : il est resté atone (0 %) du côté des entreprises, et négatif (-0,3 %) chez les ménages.

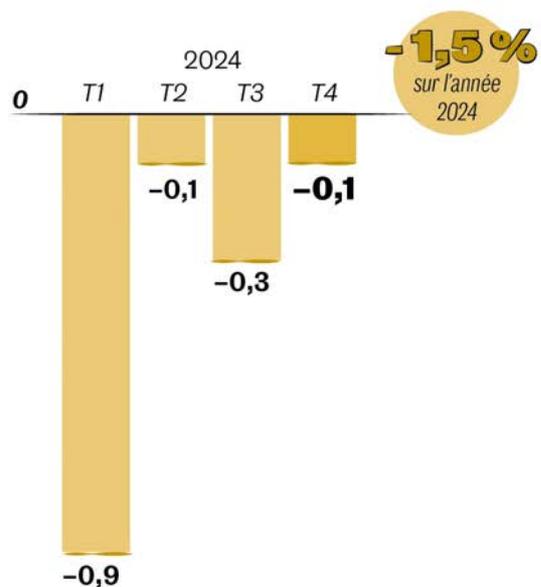
Evolution trimestrielle du PIB, en %



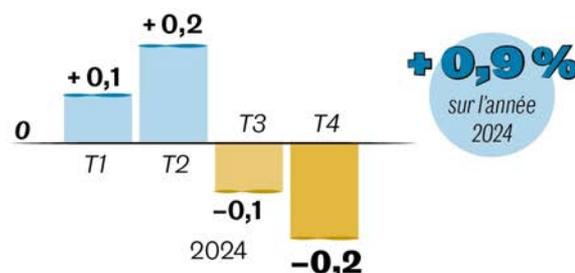
Evolution trimestrielle de la consommation des ménages, en %



Evolution trimestrielle de l'investissement, en %



Evolution trimestrielle du commerce extérieur, en %



Infographie : Le Monde • Source : Insee

Quant à la consommation des ménages, malgré le net reflux de l'inflation qui a atteint 2 % en moyenne en 2024, contre 4,9 % en 2023, elle reste timorée. Les dépenses des Français ont progressé de 0,9 % sur l'ensemble de l'année, le même chiffre qu'en 2023. Le quatrième trimestre, marqué par la chute du gouvernement Barnier, a même accusé un léger tassement de la consommation, en progression de 0,4 % seulement, après 0,6 % le mois précédent, malgré un bon mois de décembre.

La timidité de la consommation s'explique sans doute par les évolutions de pouvoir d'achat, qui restent contrastées. En témoigne le [baromètre Digital & Payments du groupe BPCE](#), qui analyse les tendances de consommation à partir des données anonymisées de plus de 20 millions de cartes bancaires et terminaux de paiement. La dernière édition de cette enquête, publiée le 23 janvier, indique que les dépenses des plus de 64 ans (dont les

pensions de retraite sont indexées sur l'inflation) ont augmenté de 8 % en 2024, et celles des 55-64 ans, de 6 %. En revanche, celles des moins de 35 ans ont stagné.

Autre cicatrice de l'inflation, les particuliers ne sont pas encore revenus à leurs habitudes d'achat antérieures, comme le montre une étude de Kantar Worldpanel, publiée mercredi 29 janvier. Ils continuent à faire leurs courses plus fréquemment, mais en plus petite quantité, limitant le nombre d'articles achetés, et privilégiant les marques de distributeur, moins chères.

« Bascule » du marché du travail

La crainte du chômage réapparue fin 2024, sur fond de plans sociaux et de défaillances, incite les ménages un peu plus encore à la prudence. Le nombre de demandeurs d'emploi a bondi de 3,9 % au dernier trimestre, selon les données publiées lundi 27 janvier par le ministère du travail. Une hausse « catastrophique », inédite depuis la fin 2008, au pic de la crise des subprimes, et qui marque une « bascule » du marché du travail, selon Mathieu Plane, directeur adjoint du département analyse et prévision de l'Observatoire français des conjonctures économiques.

Cette brutale montée du chômage douche les maigres espoirs d'un rebond significatif de l'économie en 2025. « *Les carnets de commandes se contractent, on serait vraiment très surpris que l'investissement des entreprises ne baisse pas en 2025* », augure par exemple Stéphane Colliac, économiste chez BNP Paribas. Le chômage, lui, devrait poursuivre sur sa lancée, pour atteindre, voire dépasser les 8 % de la population active en cours d'année. Dans ce contexte, l'Insee, dont les prévisions ne vont pas au-delà du premier semestre, s'attend à une croissance de 0,2 % du PIB aux premier et deuxième trimestres, tandis que l'inflation retomberait alors à 1 % sur douze mois.

Embauches, investissements : si « *tout est gelé* » dans les entreprises, comme le rappelle M. Plane, c'est dans l'attente que les horizons s'éclaircissent. Les chefs d'entreprise observent avec inquiétude plusieurs fronts. Le front budgétaire d'abord, qui doit fixer les règles du jeu en termes de fiscalité des entreprises et de coût du travail. Le front des échanges internationaux, ensuite : ils sont suspendus aux décisions de la nouvelle administration américaine sur les droits de douane, et doivent en parallèle composer avec un afflux de produits chinois à bas prix sur le marché européen. Et sur le front politique, enfin, les regards se tournent en particulier vers l'Allemagne, où les élections de février doivent conduire à l'arrivée d'une nouvelle coalition au pouvoir, qui devra relancer une économie plus que jamais à la peine.

Ces fragilités rendent un peu plus périlleuse encore l'élaboration du budget pour 2025 et la réduction du déficit public, en passe d'atteindre le cap des 6 % du PIB. Le gouvernement de François Bayrou a déjà abaissé à 0,9 % sa prévision de croissance sur l'année, au lieu de 1,1 %. « *Les chiffres du chômage sont très mauvais, la croissance est à zéro, tous les indicateurs virent au rouge* », résume Mathieu Plane. Dans ces conditions, explique-t-il, les marges de manœuvre pour réduire le déficit budgétaire s'amenuisent. « *Aujourd'hui, c'est l'incertitude qui mange la croissance, et non les mesures de consolidation budgétaire.* »